

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6074 Société : 186546

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BEN SARI ABDELHAKIM

Date de naissance : 22/03/50

Adresse : Al Abdellah Ben Abdallah Hay Nasira Rue 7 n° 6

Tél. : 0663 63 64 65 Total des frais engagés : 722,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BOUTAIB BENSARI Latifa
Rhumatologue-Ostéopathe
283, Bd. Me Zerkouni - Casablanca
Tel : 0522 39 99 57
INPE : 091164491

Date de consultation : 29/11/2023

Nom et prénom du malade : BEN SARI Abdel Hakim Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Arthrose charpail

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Carabassia Le : 31/12/2023

Signature de l'adhérent(e) : R. BOUZACHANE

MUPRAS **BOUZACHANE**

EC 2023

I. BOUZACHANE

ACUEIL

R. BOUZACHANE

EC 2023

I. BOUZACHANE

ACUEIL

R. BOUZACHANE

EC 2023

I. BOUZACHANE

ACUEIL

R. BOUZACHANE

EC 2023

I. BOUZACHANE

ACUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Mme H. EL ANADA Bd. Abdellatif Ben Kaddour CP: 1000 TUNISIE N°PE: 092023027	29-11-2023	722,10 DHA

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Latifa BOUTAIB BEN SARI

RHUMATOLOGUE

Spécialiste des Maladies des OS
et des Articulations

Diplômée de la Faculté de Médecine
de Marseille (France)

Médecin Expert Assermenté près
les Tribunaux de Casablanca



الدكتورة لطيفة بوطيب بن ساري

اختصاصية في أمراض العظام
والمفاصل (الروماتيزم)

خريجة كلية الطب بمرسيليا
(فرنسا)

خبيرة محلفة لدى المحاكم

Casablanca, le

29 November 2013

الدار البيضاء، في

ORDONNANCE

N: BEN SARI Abdel Hafid

185,30 Vaxiamp tetra
100v



91,00 Stalical 90
x3 141,00



21,00 Hypril 90
x3 141,00



14,60 Dolopree 1g eff
141,30 3x1,00



138,30 Augmentin 500
x2 141,30

252



Pharmacie EL ANAOU
Mme H.T. EL ARAKI
Bd Abdellatif Ben Kaddou

Dr. BOUTAIB BEN SARI Latifa
Rhumatologue: Ostéopathie
283 Bd. Mohamed Zerkouni - Casablanca
Tél: 0522 39.99.57

05.22.39.99.57 - الدار البيضاء، في - شارع الزراوي، قرب شارع الزراوي

283 Bd. Mohamed Zerkouni (environ Boulevard Ziraoui) - Casablanca - Tél. : 05.22.39.99.57

I.C.E.: 001813785000001 - INPE : 091164491

Sanofi-aventis Maroc 
 Route de Rabat -R.P.1,
 Ain sebaâ Casablanca
 VaxigripTetra 15 µg/0,5 ml
 sol inj b1
P.P.V : 125,30 DH

AMOXICILLINE-ACIDE CLAVULANIQUE
AUGMENTIN 500mg/62,50mg Comprimé
1 prise = 1 g = 2 comprimés à 500mg/62,50mg
= le contenu d'1 alvéole
Les 2 comprimés d'Augmentin 500mg doivent
être avalés* de préférence au début des repas.
جرعة واحدة = ٢ قرصين = محتوى قفاعة واحدة
من الأفضل بلع الفرسان في بداية الطعام